

société des employés
de commerce
ensemble, façonnons l'avenir.

A Angestellte
Schweiz

syna
Le syndicat



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Communiqué de presse des syndicats Unia et Syna, de la Société suisse des employés de commerce et d'Employés Suisse
Berne, le 9 novembre 2024

Plus de 1000 personnes ont manifesté devant l'aciérie

Manifestation pour le maintien de Stahl Gerlafingen

Aujourd'hui, plus de 1000 personnes ont manifesté devant l'aciérie de Gerlafingen pour le maintien des emplois et du recyclage de l'acier. Ils demandent à l'entreprise de s'engager à ne procéder à aucun licenciement et exhortent la politique à prendre des mesures pour protéger l'avenir de l'usine de Gerlafingen, afin de garantir durablement la production d'acier recyclé pour le secteur suisse de la construction.

Les travailleuses et travailleurs de Stahl Gerlafingen sont déterminés à défendre leurs emplois et leur aciérie. Dans leur lutte, ils reçoivent un grand soutien de la population. 15 129 personnes ont signé la [pétition « Pour le maintien de Stahl Gerlafingen »](#), qui a été remise jeudi au conseiller fédéral Guy Parmelin et aujourd'hui à l'entreprise. En outre, plus de 1000 personnes ont manifesté aujourd'hui devant l'aciérie de Gerlafingen pour soutenir les revendications des travailleuses et travailleurs :

- L'entreprise doit renoncer à tout licenciement. Si nécessaire, elle peut recourir au chômage partiel pour préserver les emplois.
- La politique doit édicter des directives contraignantes pour l'utilisation d'acier recyclé à faibles émissions dans les marchés publics et dans l'ensemble du secteur suisse de la construction.

Maintenir les emplois

La demande de renoncer aux licenciements est également le point central de la procédure de consultation avec l'entreprise, qui se poursuit jusqu'à la semaine prochaine. Les salarié-e-s et leurs représentant-e-s ont clairement fait savoir que le maintien des connaissances des travailleuses et travailleurs et des capacités de production à Gerlafingen est fondamental pour assurer la pérennité de l'industrie suisse du recyclage de l'acier. Comme le Conseil fédéral a explicitement prolongé cette année la durée maximale d'indemnisation en cas de chômage partiel à 18 mois pour l'industrie à forte consommation d'énergie, il n'y a absolument aucune raison de licencier des personnes à court terme. De plus, à partir du 1er janvier 2025, de nouveaux

instruments de promotion seront disponibles pour soutenir financièrement l'industrie dans sa décarbonisation. L'entreprise doit dès à présent élaborer les demandes correspondantes.

Le Conseil fédéral doit agir

Parallèlement, une action politique déterminée est nécessaire pour assurer l'avenir de l'aciérie. Le Conseil fédéral doit notamment édicter des directives contraignantes pour l'utilisation d'acier recyclé à faibles émissions dans les marchés publics et dans le secteur suisse de la construction en général. La loi révisée sur la protection de l'environnement (LPE) et la nouvelle loi sur la protection du climat (LCI) offrent des bases légales à cet effet. Le Conseil fédéral dispose de la compétence d'édicter des ordonnances efficaces à ce sujet et doit maintenant en faire usage. En effet, des critères clairs en matière de durabilité des matériaux de construction permettent à des fournisseurs comme Stahl Gerlafingen de proposer des offres compétitives et d'assurer leurs ventes.

Le Parlement commence à bouger

La pression des travailleuses et travailleurs et le soutien public ont contribué à ce que le Parlement intensifie ses efforts pour préserver l'aciérie de Gerlafingen et promouvoir l'économie circulaire. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) se prononcera en novembre sur les motions [« Des mesures d'urgence pour Stahl Gerlafingen »](#) et [« Accorder un financement transitoire à l'industrie sidérurgique afin de verdir la production et de conserver l'activité en Suisse »](#) et la Commission de l'environnement du Conseil national (CEATE-N) a mis également le sujet à l'ordre du jour. Le Parlement peut ainsi poser les jalons d'une politique qui assure durablement des capacités de production stratégiques pour la transformation écologique de l'économie suisse.

Pour tout complément d'information :

Matteo Pronzini, responsable de la branche industrie MEM Unia, 079 617 59 37

Markus Baumann, secrétaire syndical Unia Bienne-Seeland/Soleure, 079 435 64 47

Nico Fröhli, responsable de la branche industrie MEM Syna, 079 937 77 87

Michel Lang, resp. du partenariat social Société suisse des employés de commerce, 044 283 45 53

Pierre Derivaz, Droit et Partenariat social, Employés Suisse, 044 360 11 52